

RECRUTEZ SANS DISCRIMINER

FORMATION OBLIGATOIRE

Destinée

Aux personnes chargées d'assurer le recrutement d'une entreprise, Ressources humaines, Recruteur, Chef d'entreprise, Manager, Entreprise de recrutement

Cette formation ne nécessite aucun pré requis

Que dit le Code du Travail

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 impose à tous les professionnel(le)s du recrutement dans les entreprises **de plus de 300 salariés** et à toutes les **entreprises spécialisées dans le recrutement** (tout effectif) de suivre, **tous les 5 ans**, une formation à la non-discrimination à l'embauche."

« Art. L. 1131-2.-Dans toute entreprise employant au moins trois cents salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les employés chargés des missions de recrutement reçoivent une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans.»

Points forts

- Une formation alternant théorie et pratique et mise à jour selon les évolutions du cadre juridique
- De nombreux échanges et exemples de situations à risques, ainsi que des pistes concrètes de solutions pour prévenir la discrimination
- Expertise du formateur en Ressources Humaines, Droit Social

Durée de la formation

1 jour

7h

**SESSIONS SUR
INSCRIPTIONS**

Ce que vous allez apprendre :

- Respecter son obligation de formation à la non-discrimination à l'embauche.
- Appliquer le cadre juridique relatif à la non-discrimination en matière de recrutement.
- Repérer les situations et comportements à risque dans le processus de recrutement.



Programme de la formation

Respecter les principes de non-discrimination en entreprise

- Cerner le principe de non-discrimination en droit du travail : discriminations directe et indirecte
- Identifier les risques pour l'entreprise et les acteurs concernés.
- Comprendre l'importance de la marque employeur.

Le cadre juridique en matière de discrimination

- Les critères définis par la loi, le code du travail, code pénal avec quiz pour identifier les critères
- Les risques encourus : responsabilité civile et pénale, impact sur l'image de l'entreprise
- Les autorités de contrôle

Etat des lieux du process de recrutement

- Identifier les points d'amélioration et les bonnes pratiques
- Sécuriser son processus de recrutement
 - Règles de rédaction d'une annonce.
 - Présélection et tri objectif des CV.
 - Questionner en entretien.
 - Tests et outils de sélection.
 - Conservation des données (RGPD).
- Objectiver son choix avec la méthode des faits significatifs
 - Distinguer fait, opinion, sentiment.
 - Évaluer les compétences
 - Organiser une traçabilité à chaque étape de son recrutement : grilles et comptes rendus.
 - Faire un retour négatif aux candidats non retenus.
- Réfléchir à son comportement de professionnel du recrutement
 - Prendre conscience du rôle et de l'impact des stéréotypes sur nos choix de recrutement et sur les candidats.
 - Repérer les points de vigilance aux différentes étapes de l'entretien.
 - Identifier les questions non pertinentes et illégales en entretien.

Modalités

NOTRE PARTI-PRIX PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Validation des acquis : questionnaire à compléter par le stagiaire pour valider l'atteinte des objectifs,
- Une **attestation de fin de formation** reprenant les objectifs de formation est également remise aux stagiaires, signée par le formateur.
- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.



VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social

DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social

DRH à temps partagé tout secteur

Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, vous pouvez la contacter

directement au **06 81 67 48 71** ou par mail à **contact@mdrhformation.fr**

La formation proposée répond parfaitement à cette obligation légale.

DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises) - Région Nouvelle Aquitaine

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Lieux de la formation et accès :
 - **2 rue des Ecoles - 86170 NEUVILLE DE POITOU** (maximum 6 personnes)
 - **Rue du Porteau - 86000 POITIERS** (maximum 10 personnes)
 - **34 avenue Victor Hugo – 79200 PARTHENAY** (maximum 10 personnes)
 - **Hôtel Mercure Bordeaux Lac (33)** (maximum 10 personnes)
- Tarif net de taxe : 900 €/participant. Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation
- Sessions organisées tous les mois
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Accueil assuré à partir de 8h45.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe) - Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT** au sein de MDRH FORMATION, joignable par mail à l'adresse suivante : contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34** pour étudier ensemble votre situation.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition

Marjorie DERCOURT - Relation client & Référente handicap au 06 70 75 09 34

Frédéric DERCOURT - Relation client & Gestion financière au 06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo 79200 PARTHENAY

Par mail : contact@mdrhformation.fr

sur notre site : www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"